

signifie-t-il que nous ne sommes tout bonnement pas prêts à défendre ces droits? C'est la raison d'être de cet amendement.

● (1320)

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, je voudrais commencer ma contribution à ce débat historique en disant d'abord qu'à mon avis, les amendements proposés par mon ami de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) sont simples et sensés. J'espère que le gouvernement les examinera avec soin et les acceptera.

Je voudrais affirmer, au départ, en cette étape du rapport sur le projet de loi et le premier amendement, qu'il y a certaines choses qui doivent être dites. Il faut, par exemple, insister sur le fait que, au cours de l'examen de cet amendement et d'autres au comité législatif, une grande bataille a été livrée pour donner l'occasion au plus grand nombre possible de Canadiens de s'adresser au comité. Malheureusement, le comité lui-même a repoussé cette proposition. J'ai également constaté, au cours de l'étude du projet de loi, que chaque groupe que nous entendions nous révélait de nouvelles lacunes et de nouveaux défauts dans la mesure législative. Nous avons pris connaissance de nombreux domaines, comme l'eau, l'environnement et les préoccupations territoriales, qui n'avaient pas été abordés dans le projet de loi.

Nous avons également eu l'impression que le comité lui-même cherchait à éviter les grandes questions qui étaient notamment soulevées, tandis que les différents groupes demandaient, et demandent encore, le déclenchement d'élections fédérales pour que les gens aient leur mot à dire sur leur avenir et celui de notre pays. Nous avons donc présenté un certain nombre d'amendements. Ils tiennent compte, par exemple, des dispositions de la loi américaine qui ont priorité sur l'accord lui-même. Le comité n'était pas disposé à discuter de ces questions et je le regrette profondément, parce que cela veut dire que la loi américaine dominera cet accord.

Nous n'étions pas prêts à répondre aux mesures que les Américains ont l'intention de prendre en matière de subventions comme le prévoit leur loi. Nous avons pensé que la Chambre devrait adopter une position semblable dans une loi et que les droits des provinces devraient être discutés, protégés et sauvegardés dans cette loi.

Des voix: Bravo!

M. Langdon: A propos des exigences concernant les performances des automobiles, les automobiles sont très importantes pour ma circonscription et elles l'ont été aussi pour la reprise économique de tout le Canada, au cours des cinq dernières années. Pour maintenir notre prospérité économique, nous devons conserver notre liberté d'action dans ce secteur.

Il importe aussi que nous gardions le contrôle du secteur énergétique. Certaines parties du projet de loi à l'étude, que nous essaierons d'amender, empêcheront le Canada de choisir sa politique énergétique à l'avenir, alors que les États-Unis

pourront toujours s'en donner une grâce à leur commission fédérale de réglementation de l'énergie.

Nous devons absolument nous pencher aussi sur les inévitables victimes de ce projet de loi commercial. Le gouvernement prétend qu'il n'y en aura pas beaucoup. Pour avoir étudié les ajustements structurels dans le monde, je crois qu'une adaptation dans les secteurs industriel, agricole, social et des services aussi importante que celle-ci fera dans notre pays beaucoup de victimes dont nous devons nous occuper avec compassion, avec soin et avec dévouement.

C'est pourquoi, je suis heureux que ce débat commence aujourd'hui. Je suis heureux qu'il débute par cette série d'amendements par lesquels nous sommes invités à reconnaître que nous devons d'abord définir le Canada, non pas au point de vue territorial mais au point de vue du choix de son avenir. Voulons-nous nous intégrer de plus en plus aux États-Unis? Voulons-nous que nos enfants se considèrent essentiellement comme des Américains? Est-ce cela que nous voulons? Je ne pense pas. C'est pourquoi je crois que la Chambre des communes devrait repousser de grandes parties de ce projet de loi.

Une voix: Bravo!

M. Langdon: C'est pourquoi nous avons proposé ces amendements. Je crois sincèrement aussi qu'il est absurde d'imposer à notre pays un changement fondamental contre lequel les Canadiens ont lutté depuis la guerre de 1812 dans ma circonscription sans leur permettre de se prononcer sur l'avenir de notre pays à l'occasion d'élections générales.

Une voix: Bravo!

M. Langdon: Nous appuierons donc ces amendements. Nous en appuierons d'autres aussi, mais surtout, nous lutterons avec la dernière énergie pour que ce projet de loi ne soit pas adopté par la Chambre des communes, pour qu'il soit bloqué et que le gouvernement soit forcé de déclencher des élections pour permettre aux Canadiens de prendre une décision définitive sur cette question essentielle pour l'avenir de notre pays.

● (1330)

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je suis heureux d'appuyer la série d'amendements proposés par mon collègue, notre critique du commerce, le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy).

Lorsqu'on demande aux Canadiens, comme on l'a fait par le biais d'un grand nombre de sondages au cours des derniers mois, s'ils sont pour ou contre le libre-échange et s'ils devraient avoir voix au chapitre avant que l'accord ne soit officiellement ratifié, on remarque que la question de la souveraineté est l'une de celle qui retiennent l'attention dans toutes les provinces et régions, dans tous les milieux économiques et sociaux. Il s'agit de savoir si les habitants de ce pays jeune, énergique et dynamique peuvent décider par eux-mêmes de l'orientation et des aspirations qu'ils veulent bien se donner.